

Tuteur Infirmier

CONTEXTE

Le référentiel de formation de 2009 des infirmier(e)s a considérablement modifié les contours de l'accompagnement de l'étudiant par une nouvelle approche pédagogique, une modification des modalités d'évaluation et la création des référentiels d'activités et de compétences.

Les établissements ont été amenés à adapter leur organisation interne pour un accompagnement optimal des stagiaires et la notion de tutorat est désormais une nécessité.

OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Maîtriser l'encadrement des étudiants en soins infirmiers en période de formation pratique.

Objectifs spécifiques :

Maîtriser le référentiel de formation

Maîtriser l'utilisation des outils d'évaluation des compétences

Adopter des outils permettant de garantir la coordination et la cohérence entre les acteurs de l'encadrement.

Mettre en place des techniques pédagogiques permettant d'amener l'apprenant à l'autonomie et la responsabilisation.

Prérequis : Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier, Assurer des missions d'encadrement en situation professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Catégories professionnelles concernées : Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat, Infirmier(e) de bloc opératoire (IBODE), Infirmier(e) anesthésiste (IADE)

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Cadre de santé formateur afpc

METHODE – MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle

Un support de formation est remis à chaque participant



Tuteur Infirmier

CONTENU

Le contexte

La formation infirmière : référentiel de formation, contrat d'apprentissage

Les acteurs de la formation : les formateurs, les professionnels de terrain, les stagiaires, les apprentis, les novices

Le tuteur : missions, compétences, dimension relationnelle et organisationnelle de la fonction, accompagnement

De l'intégration à l'évaluation

Le stage / la prise de poste et ses enjeux – la construction du parcours de stage – le portfolio

Les étapes clés de l'accompagnement : l'accueil – le livret d'accueil, le bilan de mi stage, l'évaluation des pratiques professionnelles, l'évaluation de fin de stage

MODALITES D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Les actualités médico-sociales :

- [Pourquoi devenir aide soignante à 40 ans ?](#)
- [Devenir tuteur de stage aide-soignant](#)